Réorganisation et déménagement de la DFA : l'UNSA se positionne

Le 27 avril dernier se sont tenus le comité technique (CT) et le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la Direction des Finances et des Achats.

Parmi d'autres, 2 points très importants figuraient aux ordres du jour pour avis :

Création du Service FACTurier (SFACT) pour le CT

L'UNSA a émis un avis favorable avec réserves pour la création du SFACT. Ce service regroupera dans des locaux de la Ville, sur le site de Bédier, des personnels de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) du Ministère des finances et des agents des CSP comptables de la Direction des finances et des achats de la Ville. Pour la première fois à la Ville, des personnels relevant du comptable public travailleront en commun avec des personnels assurant le rôle d'ordonnateur, afin de permettre un traitement plus rapide et de meilleure qualité au profit des entreprises.
Les réserves émises par notre syndicat portent sur la gestion des personnels et notamment la cohabitation d'agents provenant d'administrations différentes, dotées de règles diverses en termes d'horaires, de congés, de rémunérations accessoires …
À ce titre, l'UNSA a demandé la mise en place d'un suivi régulier.

A noter que le service facturier devrait accueillir environ 170 personnes, dont une trentaine venant du Ministère des Finances, en majorité des cadres A et B, qui seront certainement ravis d'exercer leurs missions dans des locaux aussi bien aménagés, sur un site facile d'accès et dynamique, sans compter la vue imprenable sur le salon de l'auto permanent que constitue le périphérique. L'administration le présente en effet comme un quartier "en devenir".

Transfert des services de la DFA sur le site de Bédier pour le CHSCT

L'UNSA a émis un avis défavorable pour le transfert des services de la direction à Bédier.
En effet, plus de 600 personnels (DFA et DPA) ont répondu l'an dernier au questionnaire adressé par l'UNSA avec 83% de réponses défavorables. Notre vote suit la ligne indiquée par les agents, ainsi que celle du rejet par l'UNSA du plan de déplacement des administrations parisiennes voté récemment au CHSCT central.
Enfin, nos questions sur la disparité des systèmes de filtration de l'air extérieur entre les bâtiments est et ouest de Bédier n'ont pas reçu d'explications satisfaisantes, alors que les filtres prévus sont de haute efficacité contre les particules fines dans le bâtiment est, ce qui n'est pas le cas dans le bâtiment ouest.